



## SERVICE D'ASSISTANCE

# Klimabonus et LENOZ (Certification de durabilité des logements)

## Description de la formation :

### Première journée

La formation aborde les différentes aides possibles pour la construction d'un logement neuf ou la rénovation de logements existants. L'accent est mis sur les dispositions légales du régime d'aides visant à promouvoir la durabilité, l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables dans le logement. La loi s'applique à tous les projets prévus à partir de 2022 et à leurs mesures de mise en œuvre. (préparation à l'examen Klimabonus - module 4)

### Contenu:

- Subventions possibles pour la construction de logements neufs
- Subventions possibles pour la rénovation de l'enveloppe thermique d'un logement existant
- Subventions possibles pour les installations techniques à énergie renouvelable
- Conseil en énergie
- Procédure de demande d'accord de principe et de liquidation des subventions
- Autres aides (klimaprêt, ...)
- Questions / réponses

### Deuxième journée

Depuis le 1er janvier 2017, il est possible d'établir une certification environnementale LENOZ pour les bâtiments d'habitation luxembourgeois. Les subventions étatiques Klimabonus pour les nouvelles constructions de logement sont liées à cette certification.

Cette journée donne une vue d'ensemble de la certification et explique plus particulièrement les critères spécifiques de la catégorie 4 permettant d'évaluer les matériaux de construction et connaître les labels de la durabilité (Ienv, Iprim, Edp, FSC, ...). (préparation à l'examen Klima-agence certified)

### Contenu :

- Introduction de la certification LENOZ dans le marché du logement luxembourgeois
- Critère 4.1 Évaluation environnementale des matériaux de construction
- Critère 4.2 Besoin en énergie primaire au courant du cycle de vie
- Critère 4.3 Évaluation de la ressource bois
- Critère 4.4 Besoin en eau potable et quantité d'eau usée
- Critère 4.6 Autoconsommation électrique
- Critère 4.9 Revitalisation de bâtiments existants
- Critère 5.1 Isolation acoustique
- Critère 5.8 Montage et capacité de démontage
- Critère 6.8 Santé et qualité de l'air intérieur
- Questions/réponses

Téléphone

+352 40 65 64

E-mail

formation@energieagence.lu

Adresse

Agence de l'Énergie S.A.  
energieagence  
60A, rue d'Ivoix  
L-1817 Luxembourg

**DURÉE**  
14 heures

**LANGUE**  
Français

**ADRESSE DE LA FORMATION**  
energieagence  
60A, rue d'Ivoix  
L-1817 Luxembourg

**NIVEAU**

**PUBLIC CIBLE**  
Tout public

**SECTEUR**  
Tout secteur

**PRÉ-REQUIS**  
Aucun prérequis n'est  
demandé pour cette  
formation

**PRIX**  
€ 1.200,- HTVA